

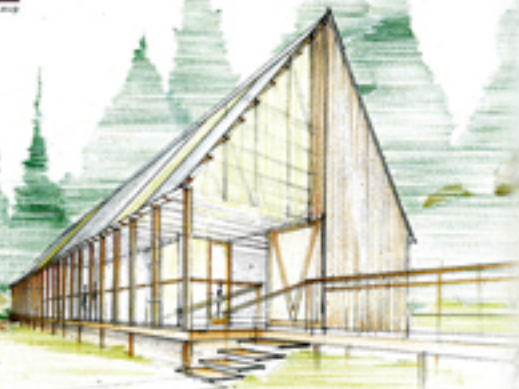


# Parc côtier KISKOTUK



UN NOUVEAU  
CAMPING RUSTIQUE  
S'Y IMPLANTE  
À COMPTER  
DE 2017

Page 16



LA  
**RUCHE**  
BAS-ST-LAURENT

Participez  
**MAINTENANT**  
au financement des  
2 premiers chalets

Page 3



Page 7

1857... Il y a 160 ans, les soeurs de la Charité  
établièrent leur première fondation à Cacouna.

**CAMPAGNE MEMBERSHIP PRINTANIÈRE - 10 FÉVRIER AU 20 MAI**  
**DÉPOSEZ VOTRE 5.\$ DANS LA BOÎTE PRÉVUE AU MARCHÉ DESBIENS & FILS**

# 293

Vol. 43, No 1 - Février 2017

JOURNAL **Epik** *Cacouna*



KAGWANAK

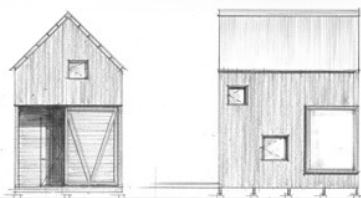
ACTUALITÉS

# Parc côtier KISKOTUK



UN NOUVEAU  
CAMPING RUSTIQUE  
S'Y IMPLANTE  
À COMPTER  
DE 2017

Page 16



LA  
**RUCHE**  
BAS-ST-LAURENT

Participez  
**MAINTENANT**  
au financement des  
**2 premiers chalets**

Page 3



Page 7

*1857... Il y a 160 ans, les soeurs de la Charité  
établièrent leur première fondation à Cacouna.*

**CAMPAGNE MEMBERSHIP PRINTANIÈRE - 10 FÉVRIER AU 20 MAI**  
**DÉPOSEZ VOTRE 5.\$ DANS LA BOÎTE PRÉVUE AU MARCHÉ DESBIENS & FILS**

# sommaire

Vol. 43, no 1 - Jan-fév. 2016

- 2 sommaire / campagne membership
- 3 édito / la ruche bsl
- 4 loisirs / corpo développement
- 5 corpo / fermières / fabrique
- 6 caisse pop
- 7 couvent 160<sup>e</sup>
- 8 municipal
- 10 mot de la mairesse
- 11 inspecteur en bâtiments
- 12 communiqués
- 13 page santé
- 14 langue magique / kronik métisse
- 15 babillard
- 16 kiskotuk



+ (distribution locale)  
notre cahier des services



## NOTRE COUVERTURE

\* Sur un fond de fenêtre givrée se rencontrent le futur, le présent et le passé. Esquisse du chalet d'accueil projeté au Parc Kiskotuk; de 2 chalets standards dont la réalisation s'amorce avec la campagne de sociofinancement; et un anniversaire signifiant pour Cacouna: l'arrivée chez nous des soeurs de la Charité de Québec, il y a 160 ans, pour une oeuvre d'éducation qui durera plus de 125 ans avec le Couvent de Cacouna (1857-1883).

## à la une

**PARC CÔTIER KISKOTUK:  
CAMPING RUSTIQUE EN 2017?**

Page 16

**COUVEN DE CACOUNA  
IL Y A 160 ANS ARRIVAIENT  
LES SOEURS DE LA CHARITÉ**

**LA RUCHE: PARTICIPEZ  
AU SOCIOFINANCEMENT  
DES PREMIERS CHALETS!**

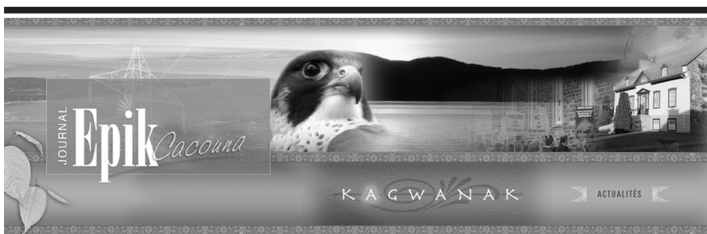
Page 3



## PARUTIONS À VENIR

*Première date: réception matériel  
2<sup>e</sup> date: distribution*

- #294 - AVR 6 / 13
- #295 - JUIN 8 / 15
- #296 - SEP 1 / 7
- #297 - OCT 19 / 26
- #298 - DEC 7 / 14



**NOS PUBLICATIONS SONT DISPONIBLES**  
MARCHÉ DESBIENS & FILS,  
DÉPANEUR KAKOU, BUREAU MUNICIPAL  
OU DIRECTEMENT À L'ÉDITEUR:  
[journalepik.com](http://journalepik.com) - [epik@videotron.ca](mailto:epik@videotron.ca)

**CAMPAGNE  
MEMBERSHIP  
JOURNAL EPIK  
UTILISEZ CETTE BOÎTE  
AU MARCHÉ  
DESBIENS & FILS**



Le journal EPIK a reçu, pour l'année 2016-2017, une aide au fonctionnement de 8324 \$, du ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre du Programme de soutien aux médias communautaires.

## Journal EPIK de Cacouna

- **JOURNAL EPIK DE CACOUNA**, [www.journalepik.com](http://www.journalepik.com)  
C.P.2025, Cacouna, G0L 1G0, Qc. « [epik@videotron.ca](mailto:epik@videotron.ca) »
- **TIRAGE**: 1025 exemplaires, 6 fois / an
- **DISTRIBUTION**:  
Cacouna (GRATUIT). Abonnement extérieur (12.\$ / an).
- **MEMBERSHIP**: 5.\$ / an
- **PUBLICITÉ LOCALE**: CARTES D'AFFAIRES: 70.\$ / an.  
AU NUMÉRO: PAGE ARRIÈRE: 200.\$;  
PAGE INTÉRIEURE: 140.\$, 1/2: 70.\$, 1/4: 35.\$, 1/8: 20.\$.
- **Contactez Yvan Roy** (418.862.3061, laissez le message) ou envoyez un courriel à [epik@videotron.ca](mailto:epik@videotron.ca).
- **CONSEIL D'ADMINISTRATION**:  
Yvan Roy, prés. coord.; Marielle Perron, v. prés.;  
Christine Belliveau sec.; Jacqueline Desjardins, dir.
- **DÉPÔT LÉGAL**: Bibliothèque Nationale du Québec, et du Canada,  
**ISSN 0836-8848**. Envoi de publication canadienne - no 488216.
- **POLITIQUE D'INFORMATION**:  
Le journal EPIK appartient à la population cacounoise et chacun/ chacune peut y participer et s'y exprimer librement par des opinions, chroniques, compte rendus, nouvelles, etc.  
La rédaction se réserve le droit de corriger le français, pour une meilleure lecture ou compréhension, et de refuser ou de faire modifier tout article qui ne respecte pas les objectifs du journal.

L'EPIK est  
membre de



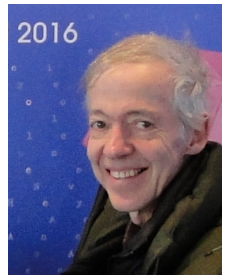
## Édito

### Pour un meilleur *demain*, poser sa pierre *aujourd'hui*...

En réalisant la couverture de ce numéro, j'ai été frappé par la dimension cyclique de notre histoire. Il y a 160 ans, les soeurs de la Charité de Québec établissaient leur première fondation, le Couvent de Cacouna, où elles devaient oeuvrer à l'éducation des jeunes filles chez nous et faire pleinement partie de notre histoire pendant plus d'un siècle. Le couvent (depuis 1983) n'est plus. Mais son influence a marqué plusieurs générations de Cacounois(es) et son souvenir est encore bien présent dans de nombreuses familles.

Sur la même couverture, il est question de participer à l'érection de structures d'accueil au Parc côtier Kiskotuk, et, dans notre parution précédente, au financement du nouveau centre de loisirs intergénérationnel. Comme au siècle passé, aurons-nous la même vision et la même générosité de poser notre pierre à l'édification de ce qui peut faire de notre milieu de vie un lieu où l'on peut grandir comme humains, comme communauté, en harmonie les uns avec les autres et avec notre environnement?

Y  
V  
A  
N  
R  
O  
Y



Heureuse Saint-Valentin!

## LA RUCHE BAS-SAINT-LAURENT : une idée originale pour financer les chalets du parc côtier Kiskotuk !

CONNEXION INSCRIPTION ENGLISH

Bas-St-Laurent

LA RUCHE  
BAS-SAINT-LAURENT

LANCER UN PROJET EXPLORER LES PROJETS AMBASSADEURS SM40 À PROPOS

PARC CÔTIER KISKOTUK  
POUR DÉCOUVRIR LA VRAIE NATURE DE CACOUNA ET DE L'ISLE-VERTE

100%

5 025\$ SUR 5 000\$

CONTRIBUER ✓

57 CONTRIBUTEURS  
27 JOURS RESTANTS

SOCIÉTÉ DU PARC CÔTIER KISKOTUK RIVIÈRE-DU-LOUP

ENCOURAGE 0 PROJET

ENVOYER UN MESSAGE

RECOMPENSES \$

CONTRIBUTEURS 57

Pour obtenir une récompense, sélectionnez ci-dessous, celle qui vous convient.

Video Parc Côtier

La Ruche Bas-Saint-Laurent est une nouvelle plateforme de financement Internet rendue disponible depuis peu pour permettre à des citoyens du Bas-Saint-Laurent et d'ailleurs au Québec de donner des sous pour aider des projets qui y sont présentés. Le parc côtier Kiskotuk en fait partie!

Ainsi, tous ceux qui désirent contribuer à la construction des deux premiers chalets du camping peuvent le faire en ligne au <https://laruchequebec.com/projet/parc-cotier-kiskotuk-2388/>, et ce, en donnant aussi peu que 5 \$, 10 \$ ou 15 \$.

En plus de soutenir ce beau projet, les contributeurs de 25 \$ et plus recevront une récompense pour les amoureux de plein air. Pour les remercier, le parc Kiskotuk offre entre autres **des nuitées en camping rustique, des activités de baguage de canards avec un spécialiste dans le marais de L'Isle-Verte et des nuitées dans l'un des chalets à construire du parc.**

L'objectif minimal à atteindre de 5 000 \$ pour aider à la construction des deux premiers chalets d'hébergement a été atteint. Merci à tous les généreux contributeurs! Mais il ne faut pas s'arrêter là : tout dépassement de l'objectif aidera à bonifier le projet et démontrera l'appropriation du parc Kiskotuk par la communauté. Vous avez jusqu'au 5 mars pour contribuer.

Nous comptons sur vous, chers citoyens de Cacouna !

**VOIR AUSSI EN COUVERTURE ARRIÈRE: LE PARC CÔTIER KISKOTUK : une plus-value importante pour Cacouna !**

Jean-Marie Brisson, 418 867-1781 #5

| HORAIRE DE LA PATINOIRE<br>Place Soleil : 862-0163<br>HORAIRE RÉGULIER<br>HIVER 2016-2017 |               |                |
|---|---------------|----------------|
| <b>MERCREDI</b>   | 18h00 à 19h00 | Patinage libre |
|   | 19h00 à 20h00 | Hockey libre   |
|   | 20h00 à 21h00 | Patinage libre |
|   | 21h00 à 22h00 | Hockey libre   |
| <b>JEUDI</b>  | 18h00 à 19h00 | Patinage libre |
|   | 19h00 à 20h00 | Hockey libre   |
|   | 20h00 à 21h00 | Patinage libre |
|   | 21h00 à 22h00 | Hockey libre   |

|                   |               |                |
|-------------------|---------------|----------------|
| <b> VENDREDI </b> | 18h00 à 19h00 | Patinage libre |
|                   | 19h00 à 20h00 | Hockey libre   |
|                   | 20h00 à 21h00 | Patinage libre |
|                   | 21h00 à 22h00 | Hockey libre   |
| <b> SAMEDI </b>   | 13h00 à 15h00 | Patinage libre |
|                   | 15h00 à 17h00 | Hockey libre   |
|                   | 18h00 à 20h00 | Patinage libre |
|                   | 20h00 à 22h00 | Hockey libre   |
| <b> DIMANCHE </b> | 9h00 à 12h00  | Cours de patin |
|                   | 13h00 à 15h00 | Patinage libre |
|                   | 15h00 à 16h00 | Hockey libre   |

**PENDANT LES HEURES DESTINÉES À UNE ACTIVITÉ,  
SEULEMENT CELLE-CI PEUT ÊTRE PRATIQUÉE!**

### 4 représentants «ceinture noire» de Kobudo présents au Carnaval 2017

Le club de Karaté et de Kobudo (ko-bou-do), discipline avec maniement d'armes traditionnelles d'Okinawa, a fait une démonstration de leur art à l'occasion du Carnaval de Cacouna.

Ils ne sont que 6 représentants de ce style (Kobudo) au Québec et ont passé leur ceinture noire 1<sup>ère</sup> dan à Ottawa le 21 janvier dernier avec Sensei Myke Sywyk. 4 de ces 6 étaient présents à la démonstration : Seinsei Denis Boucher, 2<sup>ème</sup> dan en karaté; Seinsei Chantal Labbé, 1<sup>ère</sup> dan karaté; Sensei Sylvain Bonneville, ceinture noir karaté; Sensei Karl Boulet, ceinture noir karaté.

Pour l'obtention de leur degré de 1<sup>ère</sup> dan, ils ont dû faire preuve de connaissance et de maîtrise des 4 armes et réali-

ser 2 *katas* (chorégraphie individuelle) ainsi que des *bunkai* (échanges avec un ou plusieurs partenaires). La majorité de la pratique de cet art se fait avec partenaire, ce qui est très peu fréquent dans le maniement d'armes des autres styles d'art martiaux.

Depuis 3 ans les 4 s'entraînent régulièrement, à Cacouna, Sherbrooke et Ottawa. Notons qu'ils sont tous aussi *ceinture noire en karaté*. Il existe moins de 300 «ceinture noire» de cette discipline dans le monde.

Des cours sont offerts ici à Cacouna tous les lundis soir à 18h30.

Bienvenue aux débutants intéressés de 12 ans et +.



## Lancement du concours intergénérationnel « L'amitié n'a pas d'âge » !

**La 30<sup>e</sup> édition de la Semaine  
« L'amitié n'a pas d'âge »  
se tiendra du 21 au 27 mai 2017 :  
un événement à ne pas manquer !**

À cette occasion, Intergénération Québec organise un grand concours intergénérationnel québécois afin de valoriser et promouvoir les initiatives qui favorisent le rapprochement entre les générations à travers le Québec! Bibliothèques, écoles, organismes communautaires, municipalités, résidences, entreprises ou citoyens, le concours est ouvert à tous !

**Vous avez initié une activité intergénérationnelle entre juin 2016 et mai 2017 ?**

**Faites connaître votre projet et inscrivez-vous avant le dimanche 19 mars, en remplissant le formulaire d'inscription directement sur notre site internet : [intergenerationsquebec.org](http://intergenerationsquebec.org)**

Intergénération Québec est un organisme à but non lucratif provincial dont la mission est de favoriser le rapprochement entre les générations pour le développement d'une société ouverte, inclusive et solidaire.

Depuis sa création en 1987, la Semaine « L'amitié n'a pas d'âge » a permis à de multiples organismes intéressés par le rapprochement intergénérationnel de faire connaître leurs activités. Ce concours permet de récompenser des initiatives qui se sont démarquées pendant l'année à travers l'ensemble du Québec. En 2017, pourquoi pas mettre en valeur votre région ?

**Pour plus d'informations :**

Caroline Chantrel,  
agente de développement et de communication  
**514 382-0310 poste 125** ou  
**[communication@intergenerationsquebec.org](mailto:communication@intergenerationsquebec.org)**

# Corpo de DÉVELOPPEMENT



415, rue de l'Église,  
Cacouna, Qc,  
G0L 1G0

*La Corporation de développement est une structure qui veut favoriser l'implication de citoyens volontaires et bénévoles au développement harmonieux de Cacouna à tous les niveaux.*

*La quantité et la diversité des actions entreprises ne peut dépendre que de la quantité et de la diversité des personnes prêtes à s'y impliquer.*

## Les principales activités prévues pour 2017:

- AGA en avril et postes d'administrateurs à combler
- Installation des nouveaux panneaux d'interprétation et lancement des circuits (en baladodiffusion et physiques)
- Dons de plants (mois de l'arbre en mai)
- Nettoyage des berges (Journée mondiale de l'océan en juin)
- Événement Deux Nations, Une Fête (12-13 août)
- Journées de la Culture (septembre)
- Ateliers et formations selon besoins

Il n'en coûte que 5.\$ pour devenir membre et ainsi encourager les initiatives et consolider l'organisme. Les personnes désireuses de le faire et de s'impliquer, soit comme administrateur (postes à combler) ou seulement de donner un coup de pouce à l'occasion d'activités, peuvent laisser leurs coordonnées à l'adresse suivante:

**[corpocacouna.dev@gmail.com](mailto:corpocacouna.dev@gmail.com)**

*Yvan Roy, président 2016-2017*

## Conseil de FABRIQUE

### MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE DE FABRIQUE 2017

M. Armand Dubé, Mme Claudette Ladrie,  
Mme Claudette Larochelle, présidente,  
Mme Andrée Mignault, M. Gilles Ouellet,  
Mme Ginette Plourde, M. Régent Simard, vice-président.

### CAPITATION

Nous faisons appel à votre précieuse collaboration pour aider l'Assemblée de Fabrique à continuer d'offrir des services de qualité.

Les moyens de poursuivre notre mission sont épuisés, votre participation financière est devenue urgente pour aider aux besoins criants de notre église.

Cet appel à l'aide s'adresse à tous les paroissiens de Cacouna.

Nous vous remercions à l'avance pour votre générosité habituelle.

## Cercle des FERMIFIÈRES



# Friperie Bazar

Dimanche 5 mars  
Salle paroissiale de Cacouna  
9 à 15 hres

**Cercle de Fermières de Cacouna**

**418-862-9769 pour infos**

### LUNDIS TRICOTS

Les lundis tricots, à 13h00, se poursuivent jusqu'à la fin mai. Toutes les membres et même les non-membres sont invités à s'y joindre. Bienvenue!

*Et bonne Saint-Valentin!*

*Diane Morin*

### REÇUS D'IMPÔT

Les personnes qui ont inclus une enveloppe de retour affranchie, vous les recevrez par la poste.

Les autres qui en désirent, venez les chercher au presbytère aux heures de bureau.

### DINER À LA SOUPE, DIMANCHE LE 19 MARS

Comme les années passées, vous êtes invités à y participer. Les billets seront en vente à la fin de février auprès des marguilliers et au presbytère, au coût de 12\$ pour adultes, 6\$ pour les 6 à 12 ans et gratuit pour les moins de 6 ans.

Amenez les membres de votre famille, c'est une forme d'engagement au sein de votre communauté.

Plusieurs bénévoles travaillent à la préparation de cette activité dont les profits sont versés directement à la Fabrique.

Nous serons heureux de vous accueillir.

Les membres de l'Assemblée de Fabrique

Claudette Larochelle, présidente



**Desjardins**  
Caisse de Viger et Villeray



# DES OUTILS D'ÉPARGNE SIMPLES POUR MATHIEU



**Mercier**

# AGRÉABLEMENT SURPRIS

DÉCOUVREZ COMMENT  
UN PLAN D'ACTION  
PERSONNALISÉ PEUT  
VOUS SIMPLIFIER LA VIE

Parlez-en à votre conseiller  
dès maintenant.

---

**1<sup>er</sup> mars 2017**  
Date limite pour cotiser au REER.

---

1 800 CAISSES  
[desjardins.com/votreplandaction](http://desjardins.com/votreplandaction)

 **Desjardins**  
Gestion de patrimoine

Coopérer pour créer l'avenir

# 1857-2017

## COUVENT DE CACOUNA : PREMIÈRE FONDATION DES SŒURS DE LA CHARITÉ DE QUÉBEC, IL Y A 160 ANS

par Anne-Marie Gagné, s.c.q. (sœur de la Charité de Québec)

Illustrations: <http://www.centremarcellemallet.com/histoires.html>



Baillargeon) et Saint-Joseph (Ludivine Noël). Elles se préparent au déménagement. Mère Mallet, se souvenant de son départ de Montréal, dépouille, pour ainsi dire, le vestiaire et la lingerie de la maison-mère pour en pourvoir les missionnaires.

Le dimanche 6 septembre, à la demande expresse de Mère Mallet, le curé procède à la bénédiction du couvent. Les sœurs emménagent dans leur nouvelle demeure le 11 septembre 1857 et reçoivent leurs 5 premières pensionnaires quatre jours plus tard. Le 10 septembre, Mère Mallet et ses deux compagnes quittent Cacouna pour revenir à Québec.

Le curé de la paroisse Saint-Georges de Cacouna, l'abbé Jean-Cléophas Cloutier, projetait l'ouverture d'un couvent pour l'accueil et l'éducation des jeunes. Il fait un appel à Mère Marcelle Mallet en 1854. Celle-ci n'est pas insensible à cette demande mais la Congrégation, fondée en 1849, n'est pas en mesure d'y répondre pour le moment. Le curé Cloutier n'en construit pas moins un édifice et revient à la charge en 1857.

Mère Mallet tient à reconduire elle-même ses filles à leur nouvelle résidence.



Les tâches qui attendent les fondatrices et celles qui vont leur succéder sont importantes : instruire des générations de filles (pensionnaires et externes) selon les normes du département de l'Instruction publique et plus tard du Ministère de l'Éducation; leur donner une formation solide en anglais, en sténographie, en dactylographie, en plain-chant et en diction. Dès 1861, les garçons s'ajoutent à l'école. Les sœurs visitent aussi les malades, lavent le linge de la Fabrique et prennent soin des enfants de chœur.



Les sœurs ferment le pensionnat des filles en 1965 et, pour deux ans, prennent la direction de l'école Saint-Georges sous le contrôle de la Commission scolaire. Celle-ci acquiert le couvent en 1967, lequel devient une école primaire pour garçons et filles. Il sera démolé en 1983. Les sœurs quittent Cacouna en 1967, après 110 ans de présence.

Mère Mallet reçoit alors la demande et y répond de façon très positive : « J'ai proposé à mon conseil la demande que vous m'avez faite de quelques sœurs pour diriger une maison d'éducation dans votre paroisse. Le résultat a été, comme je l'attendais, des plus satisfaisants; mes sœurs ont accepté, avec bonheur, l'offre qui leur est faite d'étendre leur zèle.»

Le 29 août 1857 au soir, elle s'embarque, avec les trois fondatrices et deux autres sœurs, sur le *MAY-FLOWER*. Elles accostent à Rivière-du-Loup le lendemain à 10 h 00 et doivent terminer le voyage en voiture. Comme l'avait prévu le curé, la construction du couvent n'est pas terminée. Les six sœurs trouvent refuge chez le marchand Benjamin Dionne et profitent des premiers jours pour sillonner la paroisse et les environs en quête de meubles, d'effets, de nourriture et même d'argent.

C'est à regret, comme on le voit dans une lettre de la supérieure générale : **« Ce n'est pas sans un serrement de cœur qu'il nous faut rayer la doyenne de nos fondations de la liste de nos résidences : le souvenir de vénérée Mère Mallet y est si fortement attaché. »**

Première fondation de la jeune communauté, le projet de Cacouna sème l'émoi dans le petit groupe des 22 professes. Trois sœurs sont désignées; Marie-de-Jésus (Cécile Lamothe) supérieure, Saint-François-Xavier (Marcelline



Entre 1861 et 1967, 53 religieuses ont travaillé à Cacouna. 240 pensionnaires ont été accueillis à ce couvent et 420 externes y ont étudié.



Mère Marcelle Mallet  
1805-1871

## CONDENSÉ DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 5 DÉCEMBRE 2016

Tous les conseillers sont présents à l'exception de Rémi Beaulieu.

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**Ratification des déboursés de novembre 2016, transferts de crédit et approbation des comptes de mois** pour un montant total de 149 118.54\$ à même le fonds gén.

**Calendrier des réunions 2017** - Ces séances débuteront à 19 h 30 au 415, rue de l'Église à Cacouna aux dates suivantes : 9 janvier, 6 février, 6 mars, 3 avril, 1 mai, 5 juin, 3 juillet, 7 août, 5 septembre, 2 octobre, 13 novembre, 4 décembre.

**Dons, marques d'hospitalité, autres avantages** - Les membres du conseil n'ont déposé aucune déclaration qu'ils ont reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui n'est pas de nature purement privée ou qui n'est pas interdit par le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 6 de la Loi sur l'éthique qui excède la valeur fixée par le Code d'éthique et de déontologie des élus soit la somme de 200\$.

**Fleurons du Québec - Classification 2016** - Notre municipalité s'est méritée un fleuron de plus pour cette classification portant notre total à 3 fleurons.

### Ministre de la Culture et des Communications - Visage français du Québec

Un projet de règlement est entré en vigueur le 24 novembre 2016 et consiste à mettre de nouvelles dispositions règlementaires en matière d'affichage extérieur d'une marque de commerce dans une autre langue que le français.

**Min. de la Culture et des Communications - Protection et mise en valeur de notre patrimoine culturel** - M. Euchariste Morin, directeur par intérim, nous avise qu'une correspondance a été adressée à chacun des maires de l'ensemble des villes et des municipalités du Québec pour solliciter leur collaboration à l'égard de la protection et de la mise en valeur du patrimoine culturel. Cette Loi stipule que le patrimoine culturel est constitué de personnages, de lieux et d'événements historiques, de documents, d'immeubles, d'objets et de sites patrimoniaux, de paysages culturels patrimoniaux et d'éléments du patrimoine immatériel.

**Publicité - Feuillet paroissial** - Le conseil accepte de défrayer la somme de 170\$ pour l'impression du feuillet paroissial pour l'année 2017.

**IPC pour les contrats de 2017** - Le conseil accepte que .6% soit le taux de référence pour l'indice du prix à la consommation (IPC) pour toutes les transactions de la municipalité qui nécessitent la majoration de l'IPC pour 2017.

**FQM - Cotisation 2017** - Le conseil accepte de renouveler son adhésion à la Fédération Québécoise des Mun. pour l'année 2017 et ce, au montant total de 2 213.93\$ t.i.

### Quote-part 2017 - MRC de RdL

Dépôt de l'estimé des quotes-parts à verser par notre municipalité à la MRC pour 2017 au montant de 251 280\$ et en revenus estimés à recevoir de 45 550\$.

**Association des plus beaux villages du Québec - Cotisation 2017** - L'association est maintenant reconnue à titre d'association touristique spécifique par le ministère du Tourisme et trois fonctionnaires ont été affectés à l'élaboration d'un protocole d'entente qui leur permettra d'obtenir un statut officiel particulier et une aide financière adéquate dans le but de poursuivre la mission touristique auprès de leur clientèle nationale. Le conseil accepte de renouveler son adhésion (2017) pour un montant de 1 615.50\$.

**Conseil 12275 des Quatre Clochers - Commandite** - Le conseil accepte de renouveler sa commandite au journal « La Cloche » des Chevaliers de Colomb pour un montant de 30\$.

**Caisse Populaire de Viger et Villeray - Correspondance** - Une rencontre se tiendra en janvier afin de nous informer des nouvelles procédures qui seront mises en place lors d'une demande de contribution financière.

### Avis de motion - Règlement de taxation 2017

#### SÉCURITÉ PUBLIQUE

### Dépôt du rapport du service incendie Sécurité publique - Facturation des services policiers de la SQ - 2017

Pour 2017, un montant de 144 099\$ devra être prévu.

**Suivi résolution sortie nautique - Caureq** - Le conseil accepte de nommer messieurs Claude Lévesque, David Beaulieu et Harold D'Astous pompiers à être demandés lorsqu'il y a une demande de sauvetage nautique sur notre territoire.

**Démision - Denis Lévesque et Fernand Dumont** - Le conseil accepte les démissions de messieurs Denis Lévesque et Fernand Dumont et leur adresse ses remerciements pour leur implication et le travail accompli durant toutes les années de service auprès de la brigade incendie de Cacouna.

### Autorisation de changer le protocole de déploiement incendie à la Caureq

Le conseil annule la résolution 2016-11-273.5.4 intitulée Ville de Rivière-du-Loup - Protocole de déploiement incendie; accepte le nouveau protocole de déploiement incendie des ressources de Cacouna Version 6.1 préparé par la Ville de RdL; et messieurs Claude Lévesque et David Beaulieu sont nommés personnes responsables auprès de la Caureq pour

tout changement à apporter au protocole.

### Salaire - Brigadier scolaire

Attendu que les conditions de travail du brigadier scolaire se terminent le 31 décembre 2016 et que le conseil désire renouveler les conditions du brigadier scolaire pour trois ans; le conseil accepte de verser hebdomadairement au brigadier scolaire les sommes suivantes :

130\$ pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017;

140\$ pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2018;

150\$ pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019

Pour toutes ces années, il sera rémunéré selon les semaines du calendrier scolaire.

### TRANSPORT

#### Commission régionale du Port de Gros-Cacouna - Correspondance

Dépôt d'une correspondance adressée à monsieur Laurent Lessard, Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports par la Commission Régionale du Port de Gros-Cacouna l'informant de leur position dans le cadre du Programme de transfert des installations portuaires de Transports Canada. Le conseil appuie cette correspondance de la Commission Régionale du Port de Gros-Cacouna adressée au Ministre et datée du 18 novembre 2016.

Monsieur Rémi Beaulieu prend son siège.

#### Commission de la Construction du Québec - Nouvelles normes

L'article de loi promulgué par le projet de loi 83 élargit les types de travaux qu'il est permis aux communautés urbaines et municipalités de faire réaliser par leurs propres employés.

**Subvention amélioration réseau routier municipal** - Le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin pour un montant subventionné de 11 000\$, conformément aux exigences du ministère.

#### Entente de collaboration en vue de développer la zone industrialo-portuaire - Signature de Cacouna - Dépôt de l'entente

- Attendu que dans le cadre du plan d'action 2015-2020 de la Stratégie maritime du Québec, le gouvernement du Québec entend relancer l'économie québécoise, particulièrement le secteur manufacturier, en développant des zones industrialo-portuaires;

Attendu que le gouvernement du Québec vise à développer des zones industrialo-portuaires au Québec en vue de favoriser la création d'emplois et le développement régional, d'augmenter les exportations québécoises, de réduire les impacts environnementaux du transport des marchandises et des matières premières ainsi que d'améliorer les infrastructures portuaires et les interfaces avec les réseaux terrestres;

Attendu que le gouvernement du Québec s'est engagé, dans le cadre de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020, à intégrer les principes de développement durable dans ses activités; Attendu que le Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MEIE) prévoit mettre sur pied des comités locaux afin de permettre la concertation, la mobilisation et la participation des principaux acteurs régionaux concernés et susceptibles de favoriser la réalisation de projets industriels et logistiques dans les zones industrialo-portuaires; Le conseil accepte le protocole d'entente proposé, accepte la carte de la ZIP de Cacouna.

Mesdames Ghislaine Daris et Madeleine Lévesque seront les représentantes du conseil au sein du comité local.

#### HYGIÈNE DU MILIEU

**MAMOT - Redistribution 2016 – Redevances pour l'élimination de matières résiduelles.** - Un nouveau cadre normatif du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles est entré en vigueur le 1er novembre dernier. Les nouvelles dispositions maintenant en vigueur permettent d'effectuer la redistribution de 2016 conditionnellement au dépôt du plan de gestion des matières résiduelles révisé transmis par la MRC au plus tard le 31 octobre 2016. Celles-ci pourront recevoir leur subvention lors de la redistribution à venir en décembre.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques - Redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles

Les redevances régulières pour 2017 passent de 11.86\$ la tonne à 12.03\$. Les redevances supplémentaires passent de 10.07\$ la tonne à 10.21\$.

#### Soumissions - Enregistreur de données

Le conseil accepte la soumission portant le numéro 307197 d'Everest automation Inc. au montant de 2 135\$ plus taxes pour l'achat de cartes et du module pour l'enregistreur de données.

#### AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

##### Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

**MRC - Règlement no 220-16 modifiant le règlement de contrôle intérimaire no 183-12** visant à interdire l'émission de permis de lotissement relatif à la création d'une rue en milieu forestier

#### LOISIRS ET CULTURE

##### Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Le conseil accepte que les activités suivantes soient offertes par Les Loisirs

Kakou Inc. :

Cours de patin- 2 à 4 ans ; Cours de patin- 5 à 7 ans ; Hockey- 7 à 9 ans ; Kin-Ball ; Zumba kids, Zumba adultes ; Entraînement en circuit

Que les activités suivantes se poursuivent : Karaté Gymnastique du cerveau.

Que ce conseil accepte les contrats suivants: Cours initiation au patin; Cours Kin-Ball; Entraînements hockey : 25\$ la fois; 600\$ en 3 versements égaux ; 30\$ la fois ou 20\$ la fois s'il y a qu'une seule équipe

**Correspondance - Céline Roy, responsable de la bibliothèque municipale.** - Le conseil accepte de verser à même le budget 2017 à la bibliothèque de Cacouna les montants suivants: Achat de livres et revues: 1500\$. – Animation: 500\$ - Récompenses bénévoles: 400\$.

Le tout totalisant un montant total de 2 400\$ pour l'année 2017.

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

\*\*\*\*\*

#### CONDENSÉ DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 14 DÉCEMBRE 2016.

Tous les conseillers sont présents.

##### Adoption des prévisions budgétaires 2017

#### REVENUS FONCTIONNEMENT

Taxes : 1 920 040\$

Compensation tenant lieu de taxes : 83 090\$

Transferts : 471 299\$

Services rendus : 94 849\$

Imposition des droits : 64 175\$

Amendes et pénalités : 5 429\$

Intérêts : 12 500\$

Revenus investissements : 253 997\$

**Total des revenus : 2 905 379\$**

#### CHARGES

Administration générale : 381 377\$

Sécurité publique : 340 588\$

Transport : 396 086\$

Hygiène du milieu : 353 181\$

Santé et bien-être : 1 250\$

Aménagement, urbanisme et développement : 103 009\$

Loisirs et culture : 277 692\$

Frais de financement : 165 568\$

**Total des dépenses de fonctionnement : 2 018 751\$**

Remboursement de la dette à long terme : 472 100\$

Activités d'investissement : 414 528\$

**Total des dépenses : 2 905 379\$**

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

\*\*\*\*\*

#### CONDENSÉ DE LA 2E SESSION EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2016.

Tous les conseillers sont présents.

##### Adoption du Règlement no 91-16 - Taux de taxation 2017

**ARTICLE 1 :** Le taux de taxe foncière générale est fixé à .765\$/100\$ pour l'année 2017.

**ARTICLE 2 :** Les taux des taxes foncières spéciales identifiées ci-dessous sont fixés pour l'année fiscale 2017.

Taxe foncière spéciale (Service Incendie) régl. 272 : .0128\$/ 100\$

Taxe foncière spéciale (casernes incendie) régl. 16-08 : .0155\$/100\$

**ARTICLE 3 :** Le conseil fixe les tarifs suivants pour les services 2017:

- Le mode de tarification est établi en fonction de l'unité de base.

- La valeur de l'unité de base est décrétée annuellement par règlement.

- L'unité de référence de base est celle d'une résidence unifamiliale.

- Si l'unité à évaluer s'apparente mais est différente de l'unité de référence de base, il faut consulter le présent règlement

- Les unités sont déterminées selon les catégories suivantes:

#### TARIFICATION ÉGOUTS 129.66\$

Unité de base

RÉSIDENTIELS : 1

MOTELS : 2

RESTAURANTS : 2

COMMERCES : 1

COIFFEUSES : 1

AUBERGES-CHAMBRES-GITES,

3 chambres & moins : 1,5

INSTITUTIONNELS : 1

SERVICES DE SANTÉ : 1

BARS : 1,5

RÉSIDENCES PERSONNES AGÉES : 2

GARAGES : 1,5

FERMES : 2

MOTEL RÉSIDENTIEL : 3

FERBLANTERIE : 5

SAISONNIERS : 0,5

TARIFICATION AQUEDUC 57.12\$

RÉSIDENTIELS : 1

MOTELS- SAISONNIERS : 1,5

MOTELS : 2

RESTAURANTS : 2

COMMERCES : 1

COIFFEUSES : 1

AUBERGES – CHAMBRES - GITES : 1,5

INSTITUTIONNELS 1

SERVICES DE SANTÉ 1

BARS 1,5

RÉSIDENCES PERSONNES AGÉES: 2

GARAGES : 1,5

FERMES : 1

SAISONNIERS : 0,5

INDUSTRIELS : 1

MOTEL RÉSIDENTIEL : .3

FERBLANTERIE : .5

**TARIFICATION MATIÈRES RÉSIDUELLES 130.75\$**

- RÉSIDENTIELS : 1
- MOTELS- SAISONNIERS : 1,5
- MOTELS : 2
- RESTAURANTS : 2
- COMMERCES : 1
- COIFFEUSES : 1
- AUBERGES – CHAMBRES - GITES : 1,5
- INSTITUTIONNELS 1
- SERVICES DE SANTÉ 1
- BARS 1,5
- RÉSIDENCES PERSONNES AGÉES: 2
- GARAGES : 1,5
- FERMES : 1
- SAISONNIERS : 0,5

- INDUSTRIELS : conteneur
- Pour conteneur chargement avant :
- Conteneur de grandeur suivante :
- 1.5 mètres cubes 435.66\$
- 1.75 mètres cubes 455.66\$
- 2 mètres cubes 475.65\$
- 2.75 mètres cubes 535.63\$
- 3 mètres cubes 555.62\$
- 4 mètres cubes 680.70\$
- 4.5 mètres cubes 653.04\$
- 6 mètres cubes et plus 840.66\$

- matières résiduelles 130.75\$ par unité de base
- matières résiduelles - Min. des Transports 5500.00\$ tarif fixe annuel
- égouts (entretien) 129.66\$ par unité de base
- aqueduc 57.12\$ par unité de base
- aqueduc (surplus) 0.45\$ / par m.c. additionnel (Dépassant 200 m.c.)
- égouts - service de la dette (D'Amours du Parc) 14,49\$ du mètre linéaire
- égouts – service de la dette (Rue des Muguets) 368.62\$/ par unité de base
- égouts –service de la dette (Rue Beaulieu-Meunerie) 535.89\$/ par unité de base
- aqueduc - égouts - service de la dette (Rue du Quai) 613.82\$/ par unité de base
- Aqueduc –égouts –service de la dette (Rue de la Grève) 710.07\$/ par unité de base
- Aqueduc –égouts –service de la dette (Rue de la Grève) 005\$/100\$ (Ensemble des évaluations)
- Cours d'eau 6672\$

- ARTICLE 4 :** Tarification selon règlement no 34-10 - Aqueduc, égouts, bassins aérés
- Taxe foncière spéciale (aqueduc, égouts, bassins) 0167\$/100\$ (ensemble des évaluations)
  - conduite maîtresse (desservie ou qui devront être desservie en aqueduc) 3.83\$/unité
  - aqueduc (200 à 436 du Patrimoine) 132.37\$/unité

- assainissement (200 à 436 du Patrimoine) 397.11\$/unité)
  - assainissement (Tous desservis ou qui devront être desservis en égouts) 17.84\$/unité
  - assainissement (437 à 623 du Patrimoine) 269.92\$/unité
- La taxation de cette section sera effectuée selon la description des unités d'évaluation du règlement no 34-10.

**ARTICLE 5 :**  
Le taux d'intérêt s'appliquant à toutes taxes, tarifs, compensations, permis ou créances dus à la municipalité est désormais fixé à 15% l'an à compter du 1er janvier 2017.

**ARTICLE 6 :**  
Chaque fois que le total de toutes les taxes (y compris les tarifs et les compensations) à l'égard d'un immeuble imposable porté au rôle d'évaluation dépasse 300 \$ pour chacune des unités d'évaluation, le compte est alors divisible en trois (3 versements égaux). L'échéance du premier ou unique versement est fixée au trentième jour

qui suit l'expédition du compte de taxe. L'échéance du deuxième versement est fixée au premier jour ouvrable postérieur au 90ième jour de la première échéance et le troisième versement est fixé au premier jour ouvrable postérieur au 90ième jour qui suit la date d'exigibilité du second versement. Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

**Programme de transfert des installations portuaires de Transports Canada**

Dépôt d'une correspondance adressée à monsieur Laurent Lessard, Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports par madame Ghislaine Daris mairesse pour la Municipalité de Cacouna l'informant de la position du conseil municipal dans le cadre du Programme de transfert des installations portuaires de Transports Canada.

Le conseil appuie cette correspondance datée du 14 décembre 2016.

(c.c. Monsieur Jean D'Amour, Commission régionale du Port de Gros-Cacouna et MRC de Rivière-du-Loup)

**PÉRIODE DE QUESTIONS**



**Mot de la mairesse**

*Dans un premier temps, je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont participé au carnaval.*

*Ce dernier consistait en notre deuxième activité de financement visant la construction de notre bâtiment des loisirs. Cet événement a été couronné de succès. Une telle activité ne peut être réussie sans la participation de nos bénévoles. Nous pouvons être fier d'avoir autant de gens qui se retroussent les manches pour le bien commun de notre communauté. Le plaisir de tous était au rendez-vous.*

*Après une période de pause durant les fêtes, le comité de financement va continuer ses rencontres avec nos entreprises du milieu.*

*La Municipalité est allé en appel d'offre pour la construction du bâtiment des loisirs le 3 février.*

*Merci à M. Guérette et ses employés pour le déneigement de nos rues malgré la quantité de neige.*

*Une reconnaissance aussi à vous tous d'avoir respecté l'emprise de rue concernant les arbres qui demandent à être élagués. C'est plus facile pour l'entrepreneur de respecter votre propriété.*

*Beau travail à M. Doris Pelletier pour l'entretien des trottoirs. On a reçu beaucoup de commentaires élogieux en ce sens. La municipalité a reçu plusieurs commentaires concernant les citoyens qui marchent dans la rue du PATRIMOINE. S'il vous plait, soyez prudents, je vous invite à marcher sur les trottoirs.*

*M. Cédrick Gagnon a accepté le poste de directeur général et secrétaire trésorier. Il entrera en fonction le 6 mars. Une résolution en ce sens a été passée à la réunion du conseil du 6 février. Nous lui souhaitons la bienvenue à Cacouna.*

*Madame Diane Bérubé agit comme directrice générale par intérim depuis le 9 janvier.*

**Février est le mois de la ST-Valentin, alors je vous souhaite une  
JOYEUSE ST-VALENTIN !**

Ghislaine Daris



## LA POPOTE ROULANTE : un service de proximité pour les citoyens de Cacouna



### CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DES SEIGNEURIES

La popote roulante, c'est un service de repas chauds, comprenant la soupe, le plat principal et le dessert, livrés à domicile les mardis et vendredis, par des

bénévoles du Centre d'action bénévole des Seigneuries. Le coût des repas est seulement 7.25 \$ et la livraison à votre domicile est gratuite.

Vous pouvez profiter de ce service si vous avez eu un accident, une opération ou si vous êtes aux prises avec un problème de santé qui nuit à votre alimentation. En communiquant avec le Centre d'action bénévole des Seigneuries, vous saurez rapidement si vous êtes admissible.

Si vous voulez plus d'information sur le service de « popote roulante » ou tout autre service offert par nos bénévoles, communiquez avec moi et je me ferai un plaisir de vous renseigner.

**N'hésitez pas : le service est là pour vous !**

Jacqueline Poirier,  
Coordonnatrice au bénévolat, CABS  
418 867-3130, poste 211

## LANCEMENT DU LIVRE

### Léo Major - Un héros québécois

Un héros méconnu de la Deuxième Guerre mondiale reprend vie dans le premier roman du Cacounois Erick Drapeau, Léo Major - Un héros québécois, lancé officiellement le 30 novembre 2016.

Léo Major, qui a combattu en Europe au sein du Régiment d'infanterie de la Chaudière, est le personnage central de ce roman qui reprend quelques-uns de ses principaux faits d'armes. « Il s'agit d'un soldat d'exception. J'ai opté pour la fiction pour raconter mon histoire, mais j'ai pris soin d'y décrire ses exploits les plus notables, entre autres la capture de près de 100 soldats allemands et la libération d'une ville de 50 000 habitants, tout ça fin seul et avec un œil en moins », explique l'auteur.

Pratiquement inconnu chez lui, ce militaire québécois décédé en 2008 est pourtant adulé dans une partie des Pays-Bas. « Ce roman, à ma connaissance le premier ouvrage du genre sur le soldat d'élite Léo Major, se veut un hommage à ce héros de l'ombre et vise à le faire connaître davantage. Il s'agit d'une histoire qui mérite d'être racontée », conclut Erick Drapeau.

Le roman est disponible à la Librairie du Portage et à la Librairie J.A. Boucher de Rivière-du-Loup.

## Événement **Emploi** 2017

MRC de Rivière-du-Loup

**Vous recherchez un emploi?** L'événement Emploi 2017 qui se déroulera le 29 mars prochain, vous permettra selon votre profil et les postes disponibles de postuler et d'obtenir une entrevue avec les entreprises présentes lors de cette activité. Demeurez à l'affût des publicités dans les journaux pour en connaître davantage sur les entreprises présentes et les postes offerts.

### Pour information :

Christine Lepage, conseillère senior en emploi  
Pour le comité de l'Événement Emploi 2017  
418 314-0404 poste 2041  
christine.lepage@universeemploi.ca

## UN MESSAGE POUR LES ENDEUILLÉS

Vous vivez le deuil d'une personne significative?  
Ce deuil est difficile à vivre et les émotions sont pénibles?  
Que votre deuil soit récent ou qu'il remonte à quelques années, vous éprouvez toujours une vive souffrance?

Nous pouvons vous aider...

**Un groupe de soutien au deuil débutera à Rivière-du-Loup le 15 mars 2017. (Service gratuit)**

Pour vous inscrire ou vous informer, vous pouvez nous rejoindre au **418-860-3337**. Laissez-nous un message et un ou une bénévole ayant reçu une formation communiquera avec vous dans les plus brefs délais.

## Le métier de parlementaire présenté aux étudiants par le député fédéral

Cet automne, le député fédéral Bernard Généreux a lancé un appel aux écoles de sa circonscription afin de proposer une expérience enrichissante à tous les élèves.

Ce dernier entreprend une tournée des institutions scolaires en 2017, année du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération. Le but est d'expliquer le Parlement d'Ottawa, son fonctionnement ainsi que le travail de député. À titre d'exemple le régime parlementaire, la charte des droits et libertés, les pouvoirs inhérents au gouvernement, le processus d'adoption de lois et les institutions que sont la Chambre des communes et le Sénat feront l'objet de discussions. Chaque rencontre est bâtie sur mesure, entre le professeur, la direction de l'école et l'équipe du député.

Le langage franc et imagé du député permet aux élèves des niveaux primaire et secondaire ainsi qu'aux jeunes adultes étudiant un métier de découvrir les fondements de leur société. L'objectif est de créer des échanges, des discussions, ainsi que de les sensibiliser aux devoirs de la vie citoyenne.

Les rencontres durent approximativement 75 minutes et sont offertes gratuitement aux écoles de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup qui en font la demande.

## LA PAGE SANTÉ

### Engelure

**Une engelure est une lésion au niveau de la peau due au froid.** Les extrémités, telles que les oreilles, le nez, les doigts et les orteils sont particulièrement vulnérables aux engelures.

#### Causes

La principale cause responsable d'une engelure est évidemment une exposition au froid intense et humide (port de vêtement mouillé.)

#### Signes et symptômes

Douleurs, picotements ou engourdissement de la partie gelée.

Peau blanche, souvent cireuse, froide et dure au toucher.

Après le dégel, la peau peut présenter des rougeurs ou des cloques et peut être douloureuse.

#### Intervention

Ne jamais frotter, frictionner, appliquer de la neige, de l'eau froide ou de la chaleur directement sur la lésion pour ne pas endommager la peau gelée. Enlever gants, chaussures, bijoux ou autres.

Réchauffer graduellement avec la chaleur du corps la partie atteinte ou l'envelopper dans une couverture.

Si présence d'ampoule, couvrir avec un pansement.

Prendre de l'acétaminophène ou de l'ibuprofène selon la recommandation de votre pharmacien pour aider à soulager la douleur. Une bonne crème hydratante peut également aider à vous protéger.

**S'il n'y a pas d'amélioration des symptômes, consulter un médecin.**

#### Prévention

Il est conseillé de porter plusieurs épaisseurs de vêtement (laine, polar) éviter le coton. Lors d'activités, prévoir des vêtements de rechange. Boire des liquides chauds, ou encore de l'eau. L'alcool et la caféine sont à éviter (boissons pouvant entraîner la déshydratation).

Prenez l'air, profitez de la saison froide, soyez vigilant!

*Vos pharmaciens, Lépicié et Miousse inc.*



**Pharmacie  
Lépicié, Miousse et associés**

**Heures d'ouverture**  
Lundi-vendredi  
9h00 à 18h00

Bas St-Laurent Pharma  
535, rue du Patrimoine  
Cacouna (Québec) G0L 1G0  
Téléphone : 418-867-3569  
Télécopieur : 418-867-3588

Philippe Lépicié et  
Marie-Hélène Miousse  
pharmaciens propriétaires

Après une  
agression  
sexuelle...  
de l'aide existe.



C'est dans une atmosphère chaleureuse et conviviale que le CALACS du KRTB vous invite à échanger sur différents thèmes, tels que l'affirmation de soi, les relations saines, l'estime de soi, comment reprendre du pouvoir, etc.

Les cafés-rencontres s'adressent aux femmes de 14 ans et plus ayant vécu une agression à caractère sexuel. Par le biais des cafés-rencontres, vous pourriez briser l'isolement et partager sur votre vécu. Les activités vous permettront d'exprimer vos sentiments de manière créative et de développer une image positive de vous-même.

Les cafés-rencontres ont commencé fin janvier et auront lieu selon vos disponibilités (jour ou soir).

Les services sont **gratuits et confidentiels**.

INFORMATION OU INSCRIPTION :  
418-816-1232 ou calacskrtb@yahoo.ca

**Nettoyeur  
Couturière Plus +**

198-B, boul. de l'Hôtel de Ville  
Rivière-du-Loup, Qc G5R 4Y1  
**418 862-0606**

**Couture**

- Altérations, réparations
- Bas de pantalons \*Service rapide
- Ajustements de vêtements

**Nettoyage**

- Habits / Robes de soirée
- Robes de mariée
- Cuir / suède avec imperméabilisant
- Stores / Douillettes
- Rideaux et valences
- Nettoyage à sec et buanderie \*Prêt à 17 h si reçu avant 11 h

## SENS OU...

## RICHESSSE ET DRÔLERIES DU FRANÇAIS

## ...CONTRESENS?

*Il y a de ces mots et expressions qu'on a si souvent utilisés ou entendus qu'on n'a jamais remarqué leur contresens...*

- On remercie un employé quand on n'est pas content de ses services.
- On passe des nuits blanches quand on a des idées noires.
- Pourquoi dit-on d'un pauvre malheureux ruiné qu'il est dans de beaux draps ?
- Pourquoi un bruit transpire-t-il avant d'avoir couru ?
- Quand un homme se meurt, on dit qu'il s'éteint, mais quand il est mort, on l'appelle « feu ».
- Pourquoi lave-t-on une injure et essuie-t-on un affront ?

- Pourquoi parle-t-on des quatre coins de la terre, puisque la terre est ronde ?
- Comment distinguer le locataire du propriétaire lorsque ces deux personnes vous disent à la fois : « Je viens de louer un appartement ?
- Comment peut-on faire pour dormir sur les deux oreilles ?
- Pourquoi appelle-t-on coup de grâce le coup qui tue ?
- Pourquoi lorsque l'on veut avoir de l'argent devant soi, faut-il en mettre de côté ?
- Le pot a des oreilles et nous disons : « sourd comme un pot ».

RÉF. : <http://talent.paperblog.fr/5550108/le-saviez-vous-drolierie-de-la-langue-francaise/#XD4EfGUUUXoUC5fw.99>

## CHRONIQUE MÉTISSE

## SAVOIR-FAIRE MANUEL DES MÉTIS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Nous traçons ici le portrait des métis et de leur habileté manuelle. Non pas seulement dans l'art du tissage aux doigts ou d'autres formes d'art, mais dans divers domaines explorés de leur vie courante tels que l'agriculture, la pêche, la chasse, etc...

**La chasse, plus qu'un mode de survie**

Chez les Métis, les emplacements de chasse étaient divisés selon les familles et se passaient d'une génération à l'autre. Chaque groupe devait assurer sa propre survie durant les longs mois d'hiver, mais aussi celle de toutes les espèces vivantes se retrouvant sur son territoire. On se contentait de ce dont on avait besoin en se limitant aux deux tiers de son propre secteur laissant l'autre partie se régénérer pour l'année suivante. La chasse excessive était aussi évitée. Chevreuil, caribou, orignal, ours, castor, porc-épic, renard, grenouille ou écureuil... sont chassés. L'animal tué est traité avec respect et, comme il s'est sacrifié pour assurer notre survie, on le remercie en n'en gaspillant pas la moindre partie. Le partage avec les aînés est également d'une valeur primordiale.

Malheureusement, lors de la traite des fourrures, plusieurs se sont mis à chasser uniquement pour les peaux, brisant ainsi un équilibre fragile, maintenu depuis des siècles par les Amérindiens. Ce qui fut un facteur très important dans l'implantation de certains Métis nomades et semi-nomades.

**Les modes de cuisson**

La viande de gibier était le plus souvent grillée sur le feu ou bouillie. Cependant, par souci de conservation, on faisait également fumer la viande ou bien on la laissait sécher avant de la broyer. La poudre ainsi obtenue, conservée durant plusieurs semaines et mélangée à du gras animal et des petits fruits, constituait un bon apport en protéines.

Le fumage du poisson était aussi très répandu. On cuisait les aliments à l'aide de pierres chaudes dans des fosses à cuisson, près du feu ou dans des poteries résistantes à de hautes températures. Finalement, la cuisson de la banique (bannock écossaise) sur des braises bien chaudes et recouverte de sable complétait leur menu.

*Le sujet de notre prochaine chronique vous dévoilera, par références, la provenance des recherches sur ce sujet tant controversé :*  
IDENTITÉ ET PATRIMOINE CULTUREL  
DES MÉTIS DU QUÉBEC

**Ginette Legendre, chercheuse métisse**

**COURS de GUITARE  
et  
d'ANGLAIS PERSONNALISÉ  
à Cacouna  
Si intéressé  
Contacter Sylvain  
418 862-6570 #402**

## RECHERCHE

Articles de cuir et anciens colliers de perles ou autres, laine à tricot, tiges de fibre de verre, pour les recycler en divers objets artistiques.

Contactez-moi (Sébastien)  
723B, rue du Patrimoine,  
au 418 605-1636 (répondeur).

## RÉDACTION ET RÉVISION LINGUISTIQUE

Personne qualifiée et diplômée offre ses services pour faire de la rédaction ou de la révision linguistique en français : publicités, cartes professionnelles, site Internet, lettres, curriculum vitae, communiqué de presse, etc.

Pour un service rapide et professionnel, contactez Jeanny au 418 860-2299.

## ENTRETIEN MÉNAGER - 2 OFFRES

Contacter  
Cathy  
418 867-4516

Contacter  
Vicky Dionne  
418-816-1182.

**À l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la collection «Aux limites de la mémoire», un coffret spécial incluant «Des forêts et des hommes», de Lynda Dionne et Georges Pelletier, est offert en édition limitée.**

Les Publications du Québec fêtaient, en novembre dernier, le 20<sup>e</sup> anniversaire de la collection « Aux limites de la mémoire ». Cette collection compte à ce jour 24 titres et plus de 4 000 photos d'archives en noir et blanc du Québec du siècle dernier. Plusieurs ouvrages ont connu un excellent succès en librairie, dont celui de nos auteurs locaux «Des forêts et des hommes», et près de 150 000 exemplaires ont été vendus.

Il s'agit d'un coffret embossé, vendu à 59,95\$, spécialement identifié à la collection Aux limites de la mémoire, et contenant les volumes suivants :

- Des forêts et des hommes
- Naviguer sur le fleuve au temps passé
- Oeuvres de femmes



## babillard

**J'achète vos vieux papiers...  
... d'avant 1940**

- Cartes postales
- Photos (scènes de vie)
- Images pieuses (dentelle)
  - Cartes mortuaires
  - Livres et manuscrits

**Richard Michaud  
418.862.5671**



## COURS D'ANGLAIS ou de CONVERSATION ANGLAISE

À Cacouna.  
Cours en petit groupe de 2 à 4  
ou cours privé.  
Adapté à vos besoins.

Pour informations  
contacter:

**Karen-Ann Fallu  
418 867-4439**

## BIBLIOTHÈQUE ÉMILE-NELLIGAN

### HORAIRE

Lundi : 18h30 à 20h00 - Mercredi : 19h00 à 20h30  
Jeudi : 15h30 à 16h30 - Samedi : 10h à 11h

### ACTIVITÉS

- À la recherche du passé, de la vie sur terre, des origines des premiers humains, voilà des sujets passionnants. Mais attention! Les dinosaures sont là et une bonne partie de l'exposition leur est consacrée.

**A voir jusqu'en mai : La préhistoire et les dinosaures**

- Comme les livres inspirent souvent les films, plusieurs livres ont été rassemblés pour votre plaisir. Vous trouverez, à l'intérieur de ceux-ci, une fiche descriptive du film qui en a été inspiré pour être adapté au cinéma. Laissez-vous entraîner dans un voyage entre littérature et cinéma et voyez par vous-même si vous préférez le livre ou le film !

**A voir jusqu'en mai : Quand le livre fait son cinéma**

- **Les harfangs s'installent à Cacouna.** La Société du Parc Côtier Kiskotuk installe son exposition « Harfangs du marais » à la bibliothèque **du 15 février à la mi-mai**. Cette exposition regroupe des photographies de harfangs des neiges prises par Jean-Claude Pelletier et Alain Boucher sur le territoire du parc. Ces messieurs sont bien connus dans la région pour leur expertise en ornithologie et leur talent de photographe. Des fiches informatives accompagnent chacune de ces prises uniques afin d'apprendre des notions d'ornithologie, de biologie, de géographie et des légendes amérindiennes inspirées par cet oiseau majestueux.

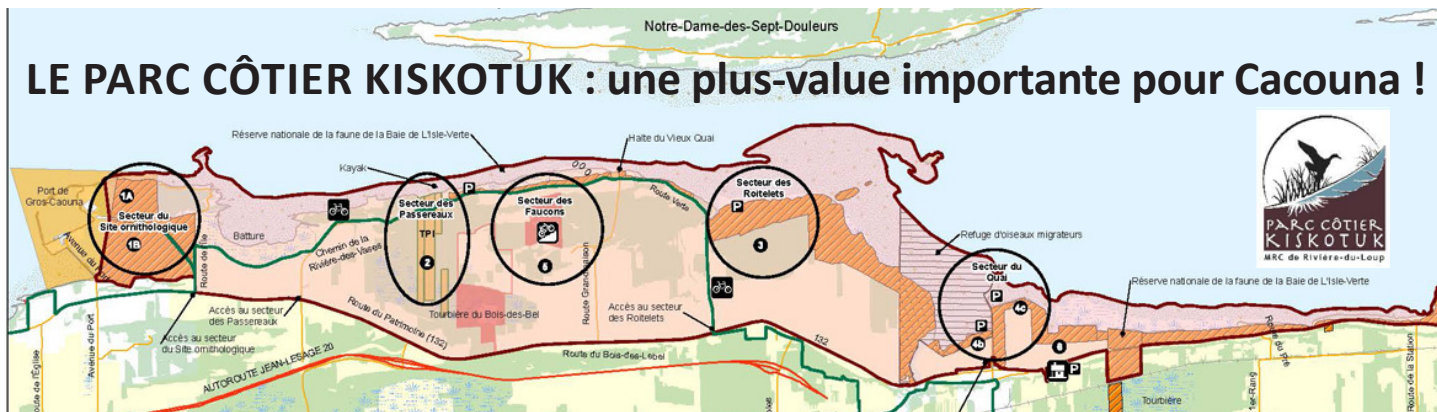
-Aussi, nous avons **jusqu'en mai L'Info Express**. C'est un choix de livres qui répond à maintes interrogations sur diverses préoccupations de la vie courante. Vous trouverez parmi ces livres les sujets tels que : *Maternité, paternité ; Ménopause, andropause, vieillissement et retraite ; Vie de couple, divorce et séparation ; Conciliation travail-famille-loisirs.*

**-A voir : les nouveaux livres pour les jeunes!**

Resp.: Céline Roy, (418) 867-1781, # 8,  
aux heures d'ouverture

**Consultez notre page Facebook pour plus d'informations.**

# LE PARC CÔTIER KISKOTUK : une plus-value importante pour Cacouna !



**QU'EST-CE QUE LE PARC CÔTIER KISKOTUK?** Il s'agit d'un nouveau produit touristique qui met en valeur les paysages exceptionnels de la bande côtière de Cacouna et de L'Isle-Verte et prochainement de l'île Verte. *Kiskotuk veut dire en malécite «terres dénudées à marée basse»*. Il s'agit d'un parc créé PAR la communauté et POUR la communauté à l'intérieur duquel tous les propriétaires demeurent entièrement maîtres chez eux, sans intervention du gouvernement. Dès 2017, le parc proposera de manière progressive de nouvelles activités autant pour les citoyens de la région que ses visiteurs.

Ce projet a été initié par la MRC de Rivière-du-Loup qui désirait valoriser une terre publique sous sa gestion, située dans le secteur des Passereaux, en bordure du chemin de la Rivière-des-Vases à Cacouna. À la MRC se sont joints des représentants municipaux de Cacouna, de L'Isle-Verte, de Notre-Dame-des-Sept-Do Douleurs, de la Première Nation Malécite de Viger ainsi que des citoyens, des agriculteurs et des commerçants de la région afin de réfléchir au développement d'un projet touristique reconnu qui permettrait à la fois la découverte et la conservation des richesses exceptionnelles du territoire. Il permettra d'augmenter la présence de touristes et les retombées économiques associées pour les commerçants de Cacouna et de L'Isle-Verte.

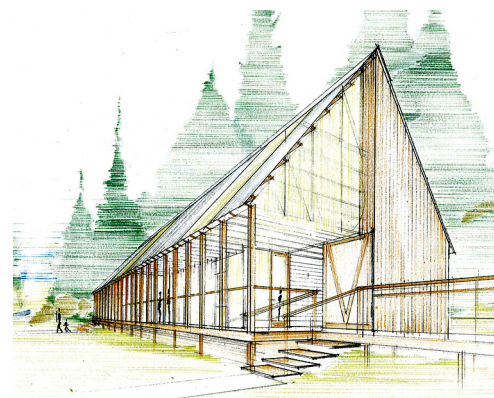
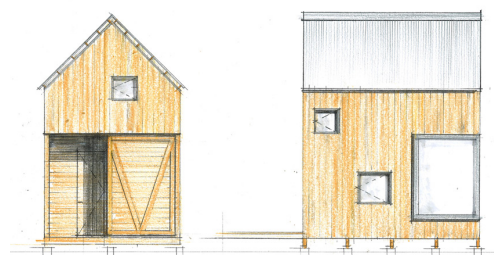
**Le territoire du parc côtier Kiskotuk est composé de divers secteurs de découverte.** Des sentiers de randonnée avec des belvédères d'observation sont accessibles gratuitement dans les secteurs du Site ornithologique de Cacouna (près du port), des Passereaux, des Roitelets et du quai de L'Isle-Verte (voir la carte). Les amateurs des oiseaux et de la photographie y trouvent leur compte! À la fin du printemps 2017 sera inauguré un nouveau sentier de 5 km pour la pratique du vélo de montagne et de la course à pied dans le secteur des Faucons, accessibles du chemin de la Rivière-des-Vases, à Cacouna. Aussi, la partie de la piste cyclable de la Route verte de l'estuaire qui traverse le parc a été améliorée en 2016 et de nouvelles boucles cyclables seront proposées dès l'été 2017.

**L'année 2017 verra naître le nouveau site de camping rustique du parc côtier Kiskotuk.** Il sera développé dans le secteur des Passereaux à Cacouna et sera composé de 13 sites pour les tentes et de 4 chalets d'hébergement, dont les 2 premiers seront aménagés avant l'été prochain. En plus, un bâtiment d'accueil sera construit à proximité du camping pour accueillir les visiteurs du parc, offrir un abri aux campeurs et des blocs sanitaires aux visiteurs. Une salle est aussi prévue pour accueillir des groupes de personnes, tels des groupes scolaires.

Pour toute question sur le projet, contactez **Esther Blier**, chargée de projet, à [eblier@romm.ca](mailto:eblier@romm.ca) ou par téléphone au **418 867-8882 poste 205**.

Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook : [https://www.facebook.com/parckiskotuk/?ref=aymt\\_homepage\\_panel](https://www.facebook.com/parckiskotuk/?ref=aymt_homepage_panel).

Venez nous voir en grand nombre et parlez-en!



VOIR AUSSI en page 3 :  
Campagne sociofinancement LA RUCHE